

Références réglementaires des zones d'interdiction

- ▶ Les zones interdites à la pêche ou réglementées du fait de la contamination par la chlordécone sont délimitées par l'arrêté préfectoral n°2012335 du 30 novembre 2012
- ▶ Les cantonnements de pêche sont établis par trois arrêtés préfectoraux :
 - Baie du Trésor (Trinité) : Arrêté préfectoral n°9922bis du 8 janvier 1999
 - Îlet Ramier (Trois-Îlets) : Arrêté préfectoral n°991521 du 27 juin 1999
 - Case Pilote : Arrêté préfectoral n°20160932 du 21 septembre 2016
- ▶ Le périmètre de protection autour de la réserve naturelle des îlets de Saint-Anne est établi par l'arrêté préfectoral n°09-00872 du 19 mars 2009
- ▶ La réserve naturelle du Prêcheur est établie par la délibération n°14-1624-1 du 22 octobre 2014 du Conseil Régional de la Martinique :
 - ZPR (Zone de protection renforcée) : Pêche professionnelle interdite (exceptée au filet de surface) - Pêche de plaisance interdite - Chasse sous-marine interdite
 - ZNR (Zone de réserve naturelle) : Pêche professionnelle autorisée (hors utilisation de filets trémail) - Pêche de plaisance interdite (exceptée la pêche à la ligne non motorisée) - Chasse sous-marine interdite
 - ZPE (Zone de pêche exclusive) : Pêche professionnelle autorisée lors des périodes fixées par arrêté - Pêche de plaisance interdite - Chasse sous-marine interdite
- ▶ La zone d'activités sous-marines du François est établie par l'arrêté préfectoral n°2013107-0003 du 17 avril 2013
- ▶ La zone d'activités sous-marines du Pothouau est établie par l'arrêté préfectoral n°R02-2016-12-13-002 du 13 décembre 2016

Pour plus d'informations :

Direction de la Mer de Martinique
Boulevard Chevalier Sainte-Marthe
BP 620
97261 Fort-de-France cedex
Tel : 05 96 60 80 30
E-mail : dm-martinique@developpement-durable.gouv.fr
www.dm.martinique.developpement-durable.gouv.fr



LES ZONES INTERDITES À LA PÊCHE EN MARTINIQUE



LES ZONES INTERDITES À LA PÊCHE EN MARTINIQUE

LA PÊCHE EN DEHORS DES ZONES INTERDITES EST RÈGLEMENTÉE !

Espèces, périodes de l'année, tailles minimales, marquages, techniques de pêche...

Pour plus d'informations :

www.dm.martinique.developpement-durable.gouv.fr

Réserve naturelle régionale du Prêcheur

Pêche professionnelle et de plaisance réglementées selon le type de zone (*voir au dos*).
Chasse sous-marine interdite

